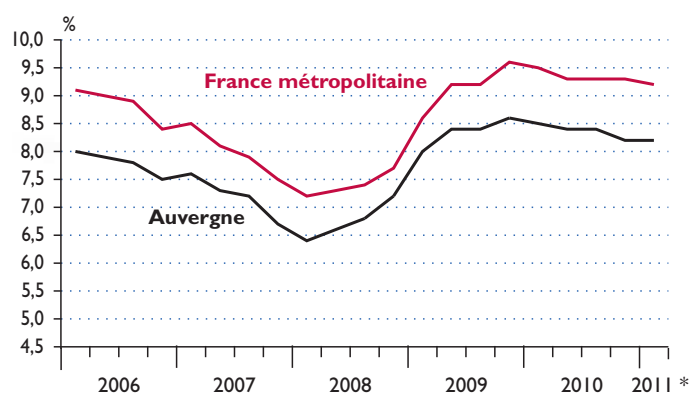


Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle

Données CVS

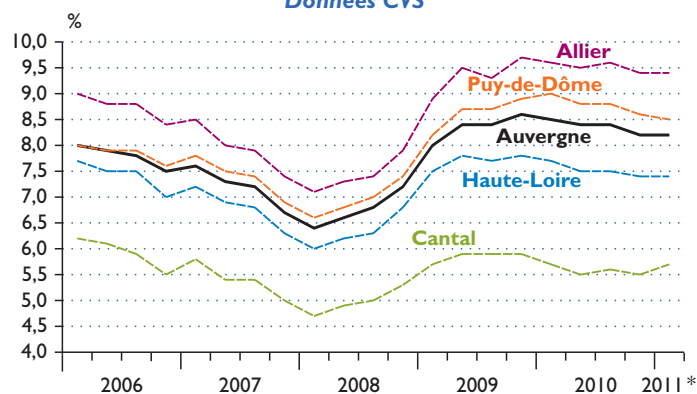


* T1 Provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle

Données CVS



* T1 Provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Maintien d'un écart favorable avec la moyenne nationale

En Auvergne, le taux de chômage enregistré à la fin du 1^{er} trimestre 2011 s'établit en données corrigées des variations saisonnières à 8,2 % de la population active, soit au même niveau qu'au 4^e trimestre 2010. À l'échelon métropolitain, il s'élève à 9,2 %, soit une légère baisse par rapport au trimestre précédent (- 0,1 point). Sur un an le taux de chômage s'est réduit de 0,3 point tant au plan régional que national : 8,5 % au 1^{er} trimestre 2010 en Auvergne contre 9,5 % en France métropolitaine.

Hausse trimestrielle de faible ampleur dans le département du Cantal

Dans l'Allier, le taux de chômage au 1^{er} trimestre 2011 (9,4 %) reste stable par rapport à celui du trimestre précédent et baisse de 0,2 point sur un an.

Le taux de chômage cantalien (5,7 %) enregistre une hausse de 0,2 point par rapport à celui du 4^e trimestre 2010, et demeure stable sur un an.

En Haute-Loire, le taux (7,4 %) reste inchangé sur un trimestre, et il se réduit de 0,3 point par rapport à celui du 1^{er} trimestre précédent.

Dans le Puy-de-Dôme, il s'est légèrement réduit, comparé à celui du 4^e trimestre 2010 (- 0,1 %). L'évolution annuelle est beaucoup plus favorable (- 0,5 point par rapport au 1^{er} trimestre 2010).

► Alain BATIFOULIER, Insee

► Méthodologie

Les taux de chômage localisés sont calculés, pour une zone, en rapportant le nombre de chômeurs présents à la population active (somme de la population active occupée et des chômeurs).

Le nombre de chômeurs est estimé en répartissant géographiquement les chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) comme les demandeurs d'emploi. Le chômage total brut ainsi obtenu est ensuite corrigé des variations saisonnières.

Le calcul de la population active s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail, trimestrialisées à partir des évolutions conjoncturelles de l'emploi (source URSSAF).

Taux de chômage trimestriels localisés (moyenne corrigée des variations saisonnières)

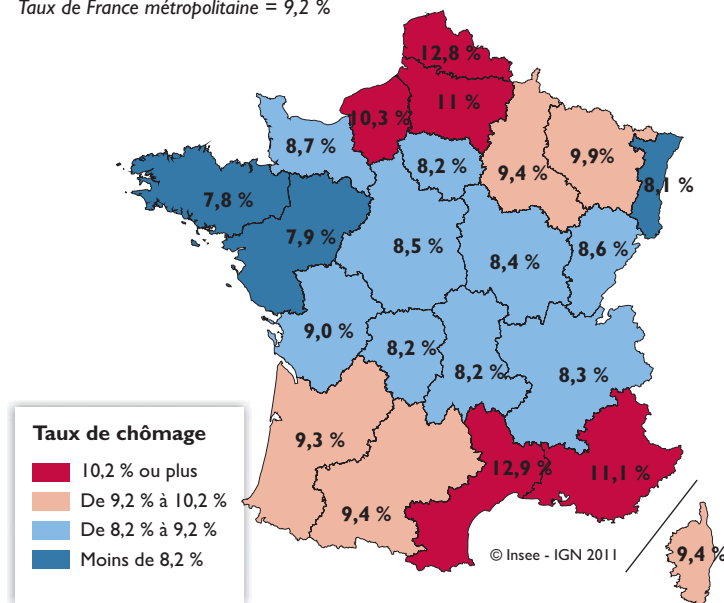
	2010				2011
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre *
Allier	9,6 %	9,5 %	9,6 %	9,4 %	9,4 %
Cantal	5,7 %	5,5 %	5,6 %	5,5 %	5,7 %
Haute-Loire	7,7 %	7,5 %	7,5 %	7,4 %	7,4 %
Puy-de-Dôme	9,0 %	8,8 %	8,8 %	8,6 %	8,5 %
Auvergne	8,5 %	8,4 %	8,4 %	8,2 %	8,2 %
France métropolitaine	9,5 %	9,3 %	9,3 %	9,3 %	9,2 %

* Données provisoires

Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Taux de chômage régionaux au 1^{er} trimestre 2011

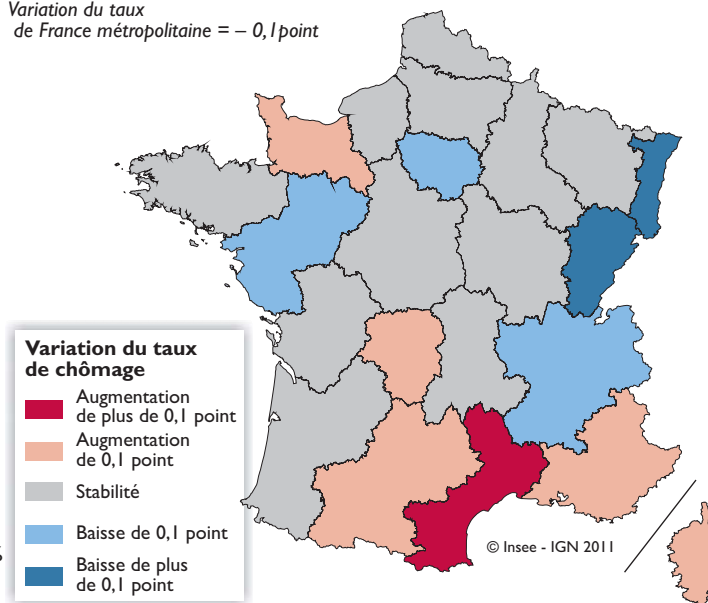
Taux de France métropolitaine = 9,2 %



Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Variation du taux de chômage régional entre le 4^e trimestre 2010 et le 1^{er} trimestre 2011

Variation du taux de France métropolitaine = - 0,1 point



Source : Insee, Taux de chômage localisés

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne